



# La Lettre d'INFORMATION de la MAIRIE de MALVEZIE

28 JUILLET 2018- N°13

## Eau potable

Lors de la Fête Locale, nous avons évoqué les dangers que courait la ressource en eau potable de notre région en termes qualitatifs et quantitatifs.

Illustration de ces craintes, suite au dernier orage des 15 et 16 juillet, vous avez été informés que l'eau potable de par sa turbidité était temporairement impropre à la consommation pour la boisson. Les dernières analyses ont mis en évidence **une pollution bactériologique** et ont conduit le SMEA 31 à maintenir l'interdiction de consommation et à procéder à une chloration.

**Dans l'attente d'une nouvelle analyse en début de semaine prochaine, vous devez encore éviter de boire l'eau du robinet.** Une nouvelle distribution de packs d'eau a été réalisée sur le village les jeudi 26 et vendredi 27 juillet. **Des packs seront disponibles à la Salle des Fêtes ou à la Mairie ce week-end.**

Dès retour à la normale, une information officielle vous sera communiquée.

## Réunion d'information travaux réseaux

Une réunion publique d'information concernant le projet d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques et la réfection du réseau d'eau sur le centre du village se tiendra **vendredi 24 août à 18h à la salle des fêtes**. Cette réunion permettra à chacun d'entre nous de poser ses questions concernant ce chantier qui devrait débuter cet automne.

## Déchets

Comme d'habitude, le ramassage des ordures ménagères est assuré pendant les deux mois d'été sur **deux** tournées hebdomadaires : le lundi et le jeudi matin dès 7h00.

Cette deuxième tournée a un coût pour nous tous. En effet, la redevance pour une tournée hebdomadaire s'élève à 143 € alors que pour deux tournées estivales elle s'élève à 158 €.

A l'heure de payer, nous trouvons tous cette redevance, au prix relativement stable depuis plusieurs années, trop chère.

Face au coûts de traitement des déchets, il n'existe que peu de leviers pour la faire baisser :

- Supprimer la deuxième tournée estivale, c'est-à-dire diminuer la qualité du service, en est un et reste une solution envisageable pour l'année prochaine avec l'inconvénient des containers pleins en période chaude.

- TRIER en est un autre. Beaucoup de nos habitants ne trient pas encore leurs déchets et c'est d'autant plus regrettable que le tri rapporte au SIVOM tant en terme de revente des produits qu'en terme de subventions indexées sur le taux de tri atteint sur son secteur. **Ainsi depuis plusieurs années, c'est le tri de certains qui participe au maintien du montant de la redevance de tous.**

**Trier est un geste civique** qui nous permet de diminuer le volume des déchets à traiter, de faire des économies mais aussi de participer à la sauvegarde de notre planète en évitant la dissémination des déchets dans la nature et en promouvant le recyclage.

Les dernières statistiques des climatologues sont alarmistes au niveau mondial : les 4 dernières années 2015, 2016, 2017, 2018, sont à ce jour les plus chaudes jamais connues depuis 1880. Le dérèglement climatique s'emballé. L'année sèche de 2017, ce premier semestre 2018 pluvieux et les derniers épisodes orageux violents, en sont des témoins évidents. Notre environnement souffre et tout ceci va commencer à avoir de lourdes conséquences pour chacun d'entre nous.

Pensez-y au quotidien...

## Moustiques

Le moustique-tigre continue à gagner du terrain en Haute-Garonne avec les nuisances qu'il provoque et surtout les risques sanitaires qu'il implique. L'insecte, d'une espèce particulièrement agressive peut, dans certaines conditions transmettre les virus de la dengue, du chikungunya et du zika.

Pour lutter contre sa prolifération, le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé appellent à la mobilisation de tous. Elle consiste principalement à supprimer les lieux de pontes des moustiques.

Pour cela, essayer de vider une fois par semaine tous les réceptacles susceptibles de recueillir des eaux stagnantes (coupelles sous les pots de fleurs, poubelles, seaux et arrosoirs, etc...). Couvrez les récupérateurs d'eau de pluie. Entretenez vos rigoles, gouttières ou chéneaux.

## Chemin de Rechious

Le Chemin de Rechious a été cette année encore débroussaillé. Merci à M. MONTIES pour son intervention sur la partie haute du chemin.

## Eglise

Afin d'optimiser les crédits obtenus de la Fondation du Patrimoine lors de la restauration du Retable, la municipalité a donc décidé de lancer la restauration de deux autres objets sacrés de notre Eglise datant certainement du XVIIème siècle et en très mauvais état de conservation : une petite statuette de Saint-Julien et un Christ en Croix.

Ces deux objets ont été confiés à l'atelier de M. PARROT qui avait déjà assuré la restauration du Retable. Afin de compléter le financement du chantier, la Fondation du Patrimoine nous a annoncé le lancement d'une nouvelle opération de souscription pour ces deux objets pour lesquels une convention va être signée avec la Mairie.

Pour rappel vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66%. Un don de 50 € vous revient donc en réalité à moins de 17 €.

Vous en serez prochainement tenus informés.

Le bâtiment de notre Eglise souffre par ailleurs de gros problèmes de remontées d'humidité qui atteignent notamment les enduits muraux et sont néfastes à la correcte conservation de l'édifice et des objets restaurés.

Plusieurs solutions sont envisageables.

L'installation d'une VMC à l'intérieur de l'Eglise sera testée.

Un projet de piquage des murs intérieurs de l'Eglise enduits au ciment est aussi proposé. Ce piquage permettrait aux murs du bâtiment de mieux « respirer » et pourrait être réalisé par une journée de bénévolat. Un appel aux volontaires sera lancé cet automne.

## Cimetière : reprise des concessions à l'état d'abandon

Comme beaucoup d'autres, notre cimetière présente hélas de nombreuses concessions à l'état d'abandon et non entretenues.

La loi du 3 janvier 1924 a donné la possibilité aux communes de reprendre les concessions perpétuelles en cas de défaillance des concessionnaires ou de leurs ayants droit à entretenir la sépulture les concernant.

Cette procédure qui dure 3 ans entre le procès-verbal d'abandon dressé par le Maire et la reprise effective de la concession a plusieurs finalités :

- conserver un caractère décent à notre cimetière,
- préserver la sécurité et la salubrité publiques,
- faire en sorte que les familles prennent en charge l'entretien de leurs sépultures,
- libérer de l'espace dans notre cimetière.

Après étude complète du plan des concessions, une procédure de reprise devrait donc débuter prochainement. Une information sera distribuée à la population et les concessions concernées seront signalées.

C'est cette même procédure qui au 15 février 2019 permettra à la commune de reprendre le caveau de Mme Veuve DUFOUR Roger en très mauvais état et de le transformer en dépositaire communal.

## Soirée CHAUVES-SOURIS

Mme Audrey RATIE de l'AREMIP présentera une soirée d'information sur les chauves-souris le **vendredi 10 août à 20h30 à la salle des fêtes**. Cette soirée nous permettra de mieux connaître ces petits animaux protégés pour lesquels, entre autre, notre région a été classée au titre de NATURA 2000. Vous pourrez assister à une présentation des espèces locales et à une projection de film.

ENEZ NOMBREUX...

## Repas de fin d'été

Comme l'année dernière, le Conseil municipal vous invite le **vendredi 24 août à 20h à la Salle des Fêtes** au repas partagé de la fin de l'ETE.

Apéritif, vins et grillades vous seront offerts.

Amenez un plat, entrée ou dessert, ce qu'il vous plaira, afin de le partager avec vos voisins.

Cette soirée conviviale permettra à tous de se retrouver dans la bonne humeur et se déroulera à la suite de la réunion publique d'information sur les réseaux. ENEZ NOMBREUX...

*Bonne fin de Vacances à tous...*